

0690037R
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA MARTINIERE DIDEROT
18 PLACE GABRIEL RAMBAUD
69283 LYON CEDEX 01
Tel : 0437408737

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Avis octroi logement en COP Sarah RENON

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 107
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/06/2021
Réuni le : 05/07/2021
Sous la présidence de : Karine Natale
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne un avis favorable à l'octroi d'une COP

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

À la suite de la demande de dérogation du proviseur adjoint (logement sans ascenseur incompatible avec situation familiale, Il est proposé l'octroi du logement en COP à Mme Sarah RENON du 15 aout 2021 au 15 juillet 2022 sur une base locative brut de 520€ par analogie avec la valeur locative des 2 autres appartements de l'immeuble.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0